



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **21 décembre 2021 à 16h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Norman St-Amour.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Matthieu Renaud est également présent.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Finances**
5. **Administration générale**
- 5.1 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2022-2023-2024)
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**
8. **Travaux publics et Parcs**
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

1. **Ouverture de la séance**

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

21-1221-704 Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à la majorité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. **Administration générale**

5.1 **Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2022-2023-2024)**

21-1221-705 Attendu qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2022, 2023 et 2024;

Attendu que le Maire a précédemment énuméré les projets d'immobilisations lors de la présente séance;

Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à la majorité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la Municipalité, dont la copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le programme triennal d'immobilisations totalisant 60 726 000\$ se répartit ainsi :

2022 : 18 321 000 \$
2023 : 19 170 000 \$
2024 : 6 595 000 \$
Indéterminée : 16 640 000 \$

12. Période de questions

13. Fermeture de la séance

21-1221-706 Il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 16h40.

Joé Deslauriers
Maire

Matthieu Renaud
Directeur général et
secrétaire-trésorier